

Gagnez en réactivité et en opportunités

- Talenz Ares Patrimoine et Financière de l'Arc ont développé **Enyo Convictions**, un fonds diversifié conçu pour offrir une exposition aux actions de minimum 50%, tout en diversifiant les investissements à travers d'autres classes d'actifs.
- Un fonds d'opportunités : **Enyo Convictions** vous permet de bénéficier, en un seul support, d'un large univers d'investissement couvrant différentes classes d'actifs, secteurs et régions géographiques.
- Un fonds réactif : l'allocation du fonds peut être ajustée à tout moment, en fonction des anticipations de marché de Financière de l'Arc et des objectifs patrimoniaux de nos clients.

Bénéficiez pleinement d'un large univers d'investissement

Actions	Taux et monétaire	OPC
En direct • Toutes zones géographiques • Toutes tailles de capitalisations Multigestion • Thématiques • Secteurs • Zone géographique • Biais (capitalisation, value/croissance) 	• Taux souverains • Dette émergente • Produits dérivés 	• Stratégie de diversification actions et taux • OPC de droit français ou étranger – OPCVM & FIA (dont ETF) • Utilisation de parts cleanshare ou institutionnelles 

L'association de deux experts pour faire fructifier votre patrimoine

- **Enyo Convictions** est le fruit d'une association privilégiée entre Talenz Ares Patrimoine, cabinet de conseil en gestion de patrimoine et Financière de l'Arc, société de gestion de portefeuille.
- Talenz Ares Patrimoine, conseille Financière de l'Arc sur les choix d'allocation à favoriser et Financière de l'Arc est décisionnaire et responsable de la gestion du fonds.
- Nous sommes convaincus que l'expertise de Financière de l'Arc dans la gestion d'actifs et la gestion du risque couplée à notre méthodologie permettront à **Enyo Convictions** de répondre aux problématiques de développement et pérennisation du patrimoine de nos clients.

Les + d'Enyo Convictions

- Approche de gestion qui s'adapte au contexte et aux opportunités du marché sur la majeure partie des classes d'actifs et zones géographiques
- Accès à des supports d'investissements habituellement réservés aux investisseurs professionnels.
- Optimisation du processus d'allocation : les arbitrages sont réalisés rapidement.
- Transparence de l'allocation.
- Optimisation des frais de gestion pour réduire les coûts intermédiaires.

Objectif de gestion

Enyo Convictions a pour objectif de délivrer une performance nette de frais supérieure à l'indice composite de référence : 45 % actions monde (MSCI World), 25 % actions européennes (MSCI EMU Top 50), 15 % de monétaire (€STR) et 15 % obligataire d'entreprises investment grade (Bloomberg Euro Corporate 3-5 Year) à un horizon d'investissement de 5 ans.

C'est une gestion active et discrétionnaire par rapport à son indicateur composite de référence.

SRI



Cette classification est basée sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité) sur la durée de placement recommandée et représente la mesure raisonnable du profil de risque du Fonds. Cet indicateur permet de mesurer la performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques potentiels d'investissement

Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de perte en capital ;
- Risque de gestion discrétionnaire ;
- Risque de taux ;
- Risque de crédit ;
- Risque actions ;
- Risque lié aux petites capitalisations ;
- Risque de change ;
- Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) ;
- Risque de liquidité ;
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés ;
- Risque lié à l'investissement dans des actions ou obligations d'entreprises de pays émergents ;
- Risque de durabilité.

Le détail des risques figure dans le prospectus complet disponible sur simple demande ou sur www.financieredelarc.com.

Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital.

Informations réglementaires

Caractéristiques

Forme de l'OPCVM	FCP de droit français
Classification AMF	Sans
Horizon de placement	5 ans
Devise	Euro
ISIN C	FR001400S201
Date de création	07/10/2024
Dépositaire	CIC
Valorisateur	CIC
Périodicité de la VL	Quotidienne
Affectation des résultats	Capitalisation
Classification SFDR	Art. 8

Structure de frais*

Frais courants estimés	1,97 %
Frais de gestion variable	20% TTC au delà d'une performance annuelle supérieure à celle de l'indicateur composite
Commissions de souscription max	Néant
Commissions de rachat max	Néant

* Pour une information complète sur la stratégie d'investissement et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC et des autres informations réglementaires accessibles sur le site de Financière de l'Arc ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion.

Vos contacts



www.talenz.fr/gestion-patrimoine



www.financieredelarc.com

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DIC (Document d'Informations Clés) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DIC de ce dernier. Le DIC, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence - S.A.S. au capital de 898 000 € - RCS 533 727 079 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027 - Crédit photo : @Pexel-Pixabay